

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Respect des us et coutumes : Boukoubi appelle à une réflexion

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

"(...) Je comprends parfaitement les frustrations et les appréhensions des Gabonais qui restent naturellement attachés à nos us et coutumes, ainsi qu'à nos valeurs religieuses respectives". Tel est la déclaration du président de l'Assemblée nationale, à l'occasion de la clôture de la session dite des "Lois", mardi. Faisant allusion au débat suscité par la dépénalisation de l'homosexualité au Gabon, lors de la modification du Code pénal.

Et Faustin Boukoubi, se voulant rassurant, de poursuivre : "Cependant, rassurez-vous, chers compatriotes, certes la mesure pénalisante introduite en 2019, et qui n'a produit aucun effet depuis lors, a été levée, mais aucun député n'a l'intention de toucher à la disposition du 14e alinéa de notre Loi fondamentale qui

Le débat est posé. Reconnaissons, pour notre part, qu'il est à la fois pertinent et opportun. Mais, à qui incombe la responsabilité d'organiser cette réflexion ?



Photo : Sylvain MAGANGA/L'Union

Le président de l'Assemblée nationale Faustin Boukoubi.

dispose : la famille est la cellule de base de la société, le mariage, union entre deux personnes de sexes différents, en est le support légitime. Ils sont placés sous la protection particulière de l'État". C'est fort de tout cela que, en reconnaissant l'importance de ce sujet sociétal, le député de Pana a souligné la nécessité de regarder vers l'avant en se posant des questions essentielles. Parmi ces interrogations il y a d'abord celle qui consiste à "comment protéger les lieux publics, les espaces communautaires, la vue des enfants des attentats éventuels à la pudeur, dans un contexte où le respect de la vie privée s'impose dans un monde en pleine mutation?".

Puis celle qui tourne autour de "comment assurer la préservation de nos us et coutumes face aux inéluctables évolutions sociétales, dont les médias et réseaux sociaux assurent abondamment la promotion, sachant que nos enfants y ont facilement accès?". Pour le président de la chambre des députés, "de grandes réflexions sur ces questions, au sein des différentes composantes de la nation pourraient y apporter des réponses consensuelles raisonnables en s'inspirant des trouvailles d'autres pays." Le débat est posé. Reconnaissons, pour notre part, qu'il est à la fois pertinent et opportun. Mais, à qui incombe la responsabilité d'organiser cette réflexion ?

Les députés de l'opposition font le point de leurs activités



Photo : Martina ADA

Le président du groupe parlementaire LD, Davain Akure, plantant le décor de la conférence de presse.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

C'EST au siège du parti Les Démocrates (LD), que les députés de l'opposition (Union nationale, Rassemblement pour la patrie et la modernité "RPM", Les Démocrates) ont organisé jeudi dernier une conférence de presse. Cet échange avec les hommes de médias leur a permis de faire le bilan de leurs activités au cours de la première session ordinaire qui s'est achevée le 30 juin 2020.

En plantant le décor, le président du groupe parlementaire LD, Davain Akure, a présenté "cette prise de parole à l'extérieur de l'Assemblée nationale (comme l'occasion) de dire, haut et fort, notre impossibilité de modifier une quelconque disposition légale, dans notre infériorité numérique et manifeste". Puis, en

entrant dans le vif du sujet, le député du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), Jean-Robert Gouloungana, a précisé que le compte rendu de ce jour s'en tient juste à quelques textes soumis à leur examen. Entre autres, le projet de loi fixant les mesures de prévention de lutte et de riposte contre les catastrophes sanitaires, le projet de Loi de finances 2020, la modification du Code pénal, etc.

D'une manière générale, les députés de l'opposition ont posé un problème de procédure. Ils se plaignent des méthodes utilisées par le gouvernement pour élaborer ou modifier certaines dispositions légales. C'est, entre autres, pour ces manquements observés que, s'agissant par exemple de la gestion du Covid, ce regroupement d'élus a mis en place une Commission d'enquête parlementaire.

Toute chose qui les amènera à regarder un peu plus près ce qui a été fait sur tous les plans : social, matériel et financier.

Ainsi, au regard du nombre qu'ils représentent à l'Assemblée nationale (16), les députés de l'opposition ont interpellé le peuple gabonais sur "l'improductivité de l'abstention et du boycott au cours des élections. Cette attitude laisse un boulevard à nos adversaires. Les derniers développements à l'Assemblée en sont une preuve",

les députés de l'opposition ont posé un problème de procédure. Ils se plaignent des méthodes utilisées par le gouvernement pour élaborer ou modifier certaines dispositions légales.

Entre nous soit dit Merci, pour ce Gabon si fier et digne

BIEN qu'un grand nombre de médias à travers le continent aient fait de notre pays leur tête de turc, pour conjurer leurs propres travers, nous n'avons qu'une réponse à leur donner : le Gabon est un État de droit et son Parlement fonctionne sur un mode simple que l'on nomme démocratie.

En quittant ces inquisiteurs, les Gabonais dans leur ensemble ont ces derniers jours, un grand motif de satisfaction, ainsi que de fierté. Avec dignité, nous saluons la décision du gouvernement, au travers du ministre des Affaires étrangères qui, à la face du monde, a établi de manière absolue notre souveraineté affirmée. En effet, comment comprendre que nos amis avec qui les liens sont séculaires et sans équivoque, nous excluent de leur espace Schengen

? Cela au moment même où l'Organisation mondiale de la santé reconnaît l'exemplarité dont nous faisons montre dans la lutte contre le Covid-19.

L'incompréhension est encore plus grande lorsque, dans le même temps, les compagnies aériennes, originaires de ce fameux espace, prennent sur elles, et ce de manière unilatérale, de jouir des faveurs de nos cieux. Il y a là comme un mépris, qui frise la vassalisation. Aussi était-il impératif et nécessaire de leur opposer la réciprocité, qui est de droit et de bon usage dans les relations internationales. Nous avons à le revendiquer comme un droit légitime et une exigence de souveraineté, de même qu'un devoir patriotique. Est-il besoin de rappeler ici que la qualité d'une relation est

fondée par les égards, ainsi que par le respect mutuel observé par les deux parties ?

Il nous faut mettre un bémol à cette exultation, à cause du mutisme de certains compatriotes, toujours prompts à jeter l'anathème sur le gouvernement. Nous pensions les voir à l'unisson de la toile et des réseaux sociaux, qui se sont trouvés en effervescence, à la suite de la publication du tweet qui démontrait que le Gabon de la dignité existait bel et bien.

La géopolitique se fait par des rapports de force. Aussi l'affirmation de notre souveraineté est-elle une victoire que nous devons tous célébrer. Bassé !

Teddy OSSEY*
* Chroniqueur